



CHARTRE D'ACCUEIL

DES APPRENANTS



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE**

Tourisme International Hôtellerie
Provence-Alpes-Côte d'Azur

PREAMBULE

« Le développement des stages est aujourd'hui fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes. En effet, le stage permet la mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers.

Dans cette perspective, il est fondamental de rappeler que les stages ont une finalité pédagogique, ce qui signifie qu'il ne peut y avoir de stage » (charte des stages étudiants en entreprise 26 avril 2006)

L'objectif de la présente charte est de définir un cadre de bonnes pratiques à la relation entre les stagiaires ou apprentis, les entreprises et les organismes de formation pendant la durée du stage.

Cette charte ne se substitue pas à la convention de stage.

OBJECTIFS DU STAGE EN ENTREPRISE

- Les stages en entreprise également appelés « périodes de formation en milieu professionnel » font partie intégrante de la formation.
- Les périodes de formation en milieu professionnel correspondent à des périodes au cours desquelles l'apprenant (élève, apprenti, ou stagiaire de la formation professionnelle) acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle.
- Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'entreprise d'accueil.
- Le stage permet de faire la liaison entre la théorie et la pratique. En d'autres termes, c'est l'occasion de mettre en œuvre concrètement les connaissances acquises lors de la formation et de réaliser les implications que cela demande sur le terrain.
- La période de stage en entreprise est également l'occasion pour un apprenant de découvrir le monde professionnel, de comprendre comment fonctionne réellement une entreprise, d'appréhender ses codes, d'apprendre à s'intégrer dans une équipe, de développer son savoir-être.

LES ENGAGEMENTS DU TUTEUR EN ENTREPRISE

Expérience

Le tuteur reconnaît que le stagiaire n'est pas un salarié mais qu'il est en entreprise pour apprendre.

Rigueur

Le tuteur s'engage à ce que les horaires du stagiaire correspondent à la réglementation en vigueur

Mentorat

Le tuteur s'engage à prendre en charge le stagiaire et à le faire participer le plus possible aux activités contribuant ainsi à sa formation professionnelle.

Excellence

Le tuteur s'engage à effectuer un bilan hebdomadaire avec le stagiaire afin de faire le point sur ses compétences acquises, ses difficultés et les problèmes rencontrés.

Transmission

Le tuteur s'engage à faire exécuter dans la mesure du possible les activités déterminées conjointement avec l'enseignant, en fonction de l'année de formation, de la période où se déroule le séjour en milieu professionnel, des objectifs de formation par rapport au diplôme préparé et des activités de l'entreprise d'accueil.

Bienveillance

Le tuteur s'engage à accueillir le stagiaire, à le présenter à l'équipe et à s'assurer de son bien-être pendant la durée du stage

Formation

Le tuteur certifie avoir suivi une formation de tuteur ou s'engage à suivre une formation dispensée par le campus des métiers et des qualifications d'excellence Tourisme International Hôtellerie sur l'accueil d'un stagiaire.

Date :

Signature du représentant de la structure